

DELEGATION BIELORUSSE

Le 27 septembre 2013

Compte rendu

Le 27 septembre 2013, l'Unifab a accueilli des représentants du ministère de l'intérieur de Biélorussie. Cette rencontre a été l'occasion pour les membres de l'Unifab d'échanger sur le système de la lutte contre la contrefaçon en Biélorussie et d'évoquer des problématiques concrètes.

1. Composition délégation biélorusse

- Mr Alexander Pogoski, Ministry of Internal Affairs, Main Department for Combating Economic Crimes, Unit for Detection of Economic Crimes in Agricultural and Consumer Market.
- Mme Tamara Nesterenko, Ministry of Internal Affairs, International Cooperation Department, Main Specialist on Interaction with International Organizations.
- Mr Aliaksandre Yeusiukou, Ministry of Internal Affairs, Main Department for Combating Economic Crimes, Unit for Detection of Economic Crimes in Agricultural and Consumer Market.

2. Présentation générale de l'Union des Fabricants

Présentation des :

- adhérents (secteurs multiples, toute structure, toute taille et implantations)
- des réalisations (études, RIPIA, FEPI, Site internet, ...)
- des missions de l'Unifab. (Sensibilisation, Formation, Lien Privé-Public...)

3. Etat des lieux de la propriété intellectuelle en Biélorussie par la délégation

En premier lieu, les représentants biélorusses issus du Ministère de l'Intérieur Biélorusse se sont attachés à rappeler que la Biélorussie s'attelait à défendre la propriété intellectuelle et que la lutte contre les délits économiques constituait une priorité dans ce pays. Les représentants biélorusses ont rappelé que la lutte contre la contrefaçon faisait partie des préoccupations essentielles du pays. Deux acteurs sont compétents pour lutter contre ce fléau au Belarus : la douane et la police, qui interviennent à tour de rôle en fonction de la gravité du cas.

3. Echanges avec les membres de l'Unifab

Les titulaires de droits ont pu échanger sur leur expérience en matière de protection de leurs droits en Biélorussie. Les échanges ont notamment porté sur l'union douanière instaurée le 1^{er} janvier 2010, entre Biélorussie – Kazakhstan – Russie. La mise en place de l'union douanière entre la Russie, le Kazakhstan et la Biélorussie, et les échanges simplifiés qui en découlent, constituent selon les titulaires, un risque d'afflux massif de contrefaçons en provenance du nord est de la Chine, pouvant atteindre rapidement la frontière orientale de l'Union européenne. Les titulaires de droits ont ensuite interrogés les représentants biélorusses sur le fonctionnement des procédures de contrôles des marchandises contrefaisantes. La discussion s'est ensuite engagée sur le terrain de l'e-commerce et plus particulièrement de la contrefaçon sur internet.

4. Action à venir

Il a été convenu qu'une session de formations des agents opérationnels d'aide à la reconnaissance de la contrefaçon pourra être organisée en Biélorussie, avec l'INPI, l'Unifab et ses membres.